

## Lettre de Lodovico Benvenuti à Marcelo Mathias (Strasbourg, 21 juin 1960)

**Légende:** Par cette lettre du 21 juin 1960, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Lodovico Benvenuti, invite le parlement portugais à désigner des représentants pour assister aux débats de l'Assemblée consultative sur les rapports de l'Organisation européenne de coopération économique et sur les questions économiques.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg, F-67075 Strasbourg Cedex. Political relations with member states, 030 CCN. Political relations with Portugal, 848/030 1951. Relations avec le Portugal, 848/030.

**Copyright:** (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_lodovico\\_benvenuti\\_a\\_marcelo\\_mathias\\_strasbourg\\_21\\_juin\\_1960-fr-e6f5618a-bbdb-423d-b5b5-1f92d6bc64a6.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_lodovico_benvenuti_a_marcelo_mathias_strasbourg_21_juin_1960-fr-e6f5618a-bbdb-423d-b5b5-1f92d6bc64a6.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/09/2012

## Lettre de Lodovico Benvenuti à Marcelo Mathias (Strasbourg, 21 juin 1960)

Monsieur le Ministre,

Le 20 avril 1959, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a proposé à l'Assemblée Consultative, à titre de mesure préliminaire en vue de renforcer les liens entre l'O.E.C.E. et le Conseil de l'Europe, d'inviter des parlementaires des pays de l'O.E.C.E. non membres du Conseil de l'Europe à participer aux débats de l'Assemblée sur les rapports de l'O.E.C.E. et sur les questions économiques.

Le 5 mai, la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, approuvait cette proposition et chargeait le Bureau de mettre au point, en accord avec le Comité des Ministres, les mesures nécessaires à cet effet.

Après avoir procédé à des échanges de vues, le Comité des Ministres et l'Assemblée Consultative m'ont maintenant autorisé à inviter, par votre intermédiaire, le Parlement portugais à désigner des représentants pour assister aux débats susmentionnés de l'Assemblée.

Je vous serais, en conséquence, obligé de bien vouloir me faire connaître en temps voulu vos vues à ce sujet. Si, comme le Conseil de l'Europe l'espère, la réponse est favorable, les détails des arrangements nécessaires à la mise en œuvre de cette proposition pourront être réglés entre le Parlement portugais et l'Assemblée au moment qui leur conviendra.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Lodovico BENVENUTI

Son Excellence  
Monsieur Marcelo Mathias  
Ministre des Affaires étrangères  
LISBONNE